

Nouvelles du Conseil provincial

f. Marcel Lafrance

Sommaire :

- Infirmierie provinciale
- Remise de voeux
- Session de Ploërmel
- Session de Paris
- Rencontre des supérieurs majeurs frères
- Visite de f. Gerard Byaruhanga
- Visites au Japon
- Éthique et culture religieuse
- École de Saint-Romuald
- États financiers
- Comptabilité des maisons
- Fonds Denis-Antoine
- Scolasticat d'Abidjan
- Philipsburg: maison incendiée

Infirmierie provinciale

L'échange sur la question de l'infirmierie se concentre sur la compilation du sondage mené auprès des Frères de la Province, y compris des missions.

- Deux éléments ressortent clairement :

1) On veut des chambres individuelles bien équipées et des locaux pourvus des commodités requises pour des soins adéquats; on insiste sur la qualité des soins et sur l'animation de la vie des malades.

2) On veut conserver les liens qui existent entre l'infirmierie et la maison mère.

- On s'interroge sur les coûts encourus dans les deux cas : aménagement et relocalisation. Ce manque d'information rend la décision plus difficile à prendre.

- On dit majoritairement NON à la relocalisation, à une construction nouvelle. On risque de rester avec un éléphant blanc.

- Un jour, forcément, on quittera le collège; prévoir cette éventualité.

- On s'est donné une politique financière pour assurer la survie à nos frères âgés et malades, pour aider nos œuvres et nos missions.

- On sait que les salaires de nos employés iront en croissant régulièrement.

À la lumière de ces données, on peut difficilement songer à un investissement de +/- 10 M \$ pour construire une nouvelle infirmierie.

- On est confronté à un manque temporaire de place à l'infirmierie; faut-il risquer d'hypothéquer le futur pour régler ce problème temporaire ?

- On sait qu'on peut envisager l'utilisation de recours temporaires à des infirmieries d'autres communautés ou à des résidences pour personnes âgées nécessitant des soins infirmiers.

- Nos deux résidences de Pointe-du-Lac et Atkinson pourraient être pourvues de plus grandes commodités et d'un personnel accru afin de pouvoir y garder plus facilement des Frères qui requièrent des soins plus appropriés à leur état. L'infirmierie serait ainsi dégagée.

- Même si on considère qu'il y a une bonne animation de la vie de nos malades à l'infirmierie, il faudrait peut-être envisager l'apport de personnel plus spécialisé dans ce domaine.

- Quelle importance doit-on accorder à l'argument : « améliorer notre infirmierie ne peut être qu'une solution temporaire; c'est donc de l'argent perdu sur un long terme. » ? Pour combien d'années l'infirmierie restera-t-elle dans la maison mère ?

- Commencer une forme de relève institutionnelle. L'école pourrait être invitée à accumuler un fonds qui lui permettrait éventuellement d'acheter toute la bâtisse.

- Une décision doit s'inscrire dans une logique à long terme.

Suite aux échanges, voici la position de la Province:

On procédera à l'aménagement de l'actuelle infirmierie de La Prairie en tenant compte des souhaits majoritairement exprimés dans le sondage auprès des Frères.

On procédera dans une perspective à long terme pour une période de 10-15 ans. Élaborer dans la suite un scénario pour répondre aux besoins de la Province pour l'avenir.

On forme un comité chargé de présenter au conseil un projet concret : plan d'aménagement et organisation, selon un échéancier qui permettrait de commencer les travaux au plus tard le 1^{er} mai 2008.

Le comité est formé de Lévi Boudreau, Jean E. Thibeault, Hervé Lacroix, Michel Gravel, Pierre Tousignant et un membre du personnel de l'infirmierie. Le comité peut avoir recours à de l'expertise de personnes de l'extérieur.

Remise de vœux perpétuels

Gilbert Gérin-Lajoie a demandé et obtenu la remise de ses vœux perpétuels. Il ne fait donc plus partie de la Congrégation. Le f. Provincial lui enverra une lettre pour le remercier des services rendus pendant la période qu'il a vécue au sein de la Province.

Session de Ploërmel

Les supérieurs majeurs se sont réunis à Ploërmel du 10 au 25 octobre 2007.

Le Chapitre de 2006 avait demandé que de telles réunions se tiennent 3 fois entre les Chapitres généraux. Le F. Provincial présente un résumé des sujets abordés durant la session.

On y a parlé de : Mission partagée - Formation initiale - Formation permanente - Pastorale des vocations - Engagement missionnaire - Caisse de solidarité - Texte de la Règle de Vie - Anniversaire FIC de 2010 - Nos revues.

La prochaine rencontre est fixée en mars 2009 : une session des économistes sera prévue à l'issue de cette session.

Session de Paris

Une douzaine de personnes (7 frères et 4 laïcs) représentant les diverses parties de

l'Institut se sont réunies à Paris à la fin d'octobre pour traiter de la « Mission partagée ».

Leur rencontre visait à préparer la rencontre plus vaste qui se tiendra à Ploërmel du 19 au 24 août 2008, sur ce même thème de la « Mission partagée ». Cette dernière rencontre regroupera 45 laïcs et 34 frères.

Robert Smyth, délégué de la Province à ces 2 rencontres, résume le sens et le contenu des rencontres.

Il présente aussi un document plus élaboré : « *Le Cadre de la mission partagée* ».

Rencontre des supérieurs majeurs frères

Chaque année, les supérieurs majeurs frères du Québec se réunissent pour partager des préoccupations communes. Chaque Congrégation, à tour de rôle, prend charge de l'animation. Les FEC étaient chargés de l'animation et de l'accueil pour cette rencontre annuelle.

On y a traité de la religion à l'école dans la perspective de la nouvelle loi 95. Les personnes ressource : Abbé Gilles Routier et 2 représentants de la Fédération des Institutions privées.

On a apporté un bon éclairage à la question. On a apprivoisé les craintes qui pouvaient naître face à cette situation nouvelle. On nous a ramenés à l'essentiel : « Que veut-on privilégier » ?

Tenir une école catholique, ça déborde le simple programme d'enseignement mis en place par le ministère de l'Éducation.

Nous avons une bonne marge de manœuvre tout en restant dans le cadre légal.

Comme suite à ces jours d'échange, une rencontre intercommunautaire s'est tenue chez les Maristes, à Iberville, le 24 novembre.

La réunion regroupait des supérieurs ma-

La session de Ploërmel a permis un regard attentif sur les orientations du Chapitre général 2006 ainsi que les suites qu'on souhaite y apporter

jeurs de communautés de frères enseignants, des directeurs généraux de nos écoles privées, des représentants des C.A. et des équipes de pastorale.

Ce fut une bonne occasion de faire le point; voir ce qui se prépare; voir ce qu'on veut faire.

Visite de f. Gerard Byaruhanga (sondage pour le choix du Provincial)

F. Gerard sera parmi nous au début de janvier. Il mènera le sondage en vue de la nomination du futur Provincial. Il fixera lui-même les modalités de ce sondage. Diverses modalités sont ouvertes mais le vote reste secret et doit être remis au Frère Assistant qui l'apporte au Conseil général.

Visites au Japon (ff. Yannick et Marcel)

Le Supérieur général sera au Japon et Philippines du 8 décembre 2007 au 5 janvier 2008.

F. Marcel Lafrance participera aux fêtes du 50^e anniversaire de Yokohama et sera au Japon du 14 décembre 2007 au 1^{er} janvier 2008.

Cours d'éthique et de culture religieuse dans nos trois écoles

Le F. Provincial présente un document de travail (à compléter) qui expose la position de la Congrégation qui sera présentée aux directions de nos 3 écoles privées, concernant le nouveau programme d'enseignement religieux et notre vision d'une école chrétienne.

Les comités de nos écoles travaillent encore sur ce document. C'est le Directeur général du Collège JDLM qui a fait la demande d'un tel document.

Est-il opportun d'élargir le débat au-delà de la problématique créée par la nouvelle loi?.

- Il faut demeurer branché sur la réalité. On a dans nos écoles des jeunes (et ils sont majoritaires) qui ne connaissent RIEN

de la foi chrétienne. Des enseignants aussi. Peut-être faudra-t-il penser à des cours de base pour les enseignants qui le désirent.

- Le nouveau cours, obligatoire, présente une vision des fondements religieux de notre société québécoise : christianisme, judaïsme et religions amérindiennes et il le fait d'une manière sérieuse et suivie, du primaire à la fin du secondaire. Là où la situation le requiert, dans les secteurs multiethniques, on y aborde aussi les autres religions.

- On ne veut pas remettre un cours de religion traditionnel pour se donner bonne conscience.

Saint-Romuald (école)

Une demande d'aide financière nous parvient de la Corporation JND : contribution aux dépenses encourues par les mesures environnementales au sujet de la contamination du sol où est construite notre école.

Le conseil donne un accord de principe à cette contribution, quand le CA nous apportera les chiffres définitifs.

États financiers de la Province (Présence de M. Archambault)

L'équipe de la Trésorerie provinciale vient présenter les États financiers 2006-2007, Province Jean de la Mennais et vice-provinces.

On présente d'abord un exposé sur le rendement exceptionnellement productif de nos placements dû aux taux d'intérêt. Être conscients que de tels résultats ne sont pas la norme; déjà pour l'année en cours on prévoit une baisse substantielle des revenus de nos placements.

REVENUS :

« L'élément le plus marquant des états financiers 2006-2007 sera sans doute le redressement spectaculaire des revenus de placements. »

*Bienvenue
à f. Yannick
pour sa première
visite
au Japon
et aux Philippines*

DÉPENSES :

« Ce sont les dépenses courantes (nourriture, logement, dépenses personnelles et collectives) ayant diminué de plus de 700 000 \$ cette année qui causent la plus belle surprise de nos résultats. »

Les membres du Conseil marquent, une fois de plus, la très grande appréciation pour la confection et la présentation des états financiers.

Réforme de la comptabilité des maisons

Le calendrier a été respecté.
Tel que prévu la nouvelle structure sera en place dès juillet 2008.

Transfert annuel du Fonds Denis-Antoine

La Trésorerie recommande que le Fonds Denis-Antoine assume les frais de santé des FIC en 2006-2007, tel que prévu dans sa constitution, pour 1 002 569\$.

Scolasticat d'Abidjan

Nous payons les frais annuels au pro rata, selon le nombre d'étudiants de notre vice-province; cette année, les frais s'élevaient à 23 914 €.

Le scolasticat doit procéder à des agrandissements; la province de France achète un terrain en vue d'une construction : coût approximatif (terrain et maison): 500 000 €.

La province d'Haïti apportera sa contribution.

Notre Province, qui bénéficie largement des installations, contribuera à la construction pour un montant de 150 000 €.

Philipsburg: maison incendiée

Face à nos assureurs nous avons les options de rebâtir ou non. Ils nous indemniseront en conséquence.

Les Frères de Philipsburg souhaitent que la maison soit reconstruite pour poursuivre leur vocation d'accueil.

Les conseillers examinent les divers aspects de la question : fréquence de l'utilisation de cette maison, personnel pour assurer la suite de l'œuvre, endroit où rebâtir sur la propriété, etc.

Voici la décision qui est prise:

On donne un accord de principe à la reconstruction de la maison incendiée sur le terrain de Philipsburg, à l'endroit jugé le plus favorable. On verra avec M. Jacques Lemaire quel montant on peut obtenir des assureurs; on estimera ce que la communauté devra investir ensuite pour reconstruire. Si le dépassement est jugé important, la demande reviendra au conseil pour approbation des dépenses.

La Province est en bonne santé financière, grâce à la collaboration active des administrateurs et de tous les frères de la Province